

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA VERGNE**

L'an deux mil vingt-trois le six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 29 mars 2023

Présents : Mmes, Beaumatin, Bianchini, Guéroul, Veubret, Mrs, Gauvin, Giraudeau Ingrand, Lecourt, Praud, Renaux, Zimmermann.

Pouvoirs :

Absents excusés : Mmes Guier, Bineau,

Absent : Mmes Goncalves, Mercier

Secrétaire de séance : Mme Beaumatin Emmanuelle

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Présents : 11

Nombre de votants : 11

OBJET : 7. Vote des Budgets 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable,

Considérant les budgets proposés pour l'exercice 2023

| Budget Principal COMMUNE | Fonctionnement | Investissement | Total Budget 2022 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|-------------------|
| Dépenses | 525 876,70 € | 179 242,28 € | 705 118,98 € |
| Recettes | 525 876,70 € | 179 242,28 € | 705 118,98 € |

| Budget Annexe BAR/RESTO/MULTISERVICE | Fonctionnement | Investissement | Total Budget 2022 |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------|-------------------|
| Dépenses | 40 850,00 € | 42 544,83 € | 83 394,83 € |
| Recettes | 40 850,00 € | 42 544,83 € | 83 394,83 € |

ADOpte à l'unanimité des membres présents les budgets primitifs de l'exercice 2023 de la commune et du Bar/Resto/Multiservice de LA VERGNE, et vote les montants ci-dessus.

Fait et délibéré à La Vergne les jour mois et an susdits

Ont signé au registre : Tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Alain INGRAND